

Pour les autres épreuves du Circuit Cadet Européen hors France, elles sont ouvertes à tout licencié sous réserve de critères objectifs :

a. Etre dans les 48 premières du classement national FFE

Les demandes sont faites auprès de la commission d'Armes 3 semaines avant la date de l'épreuve

b. L'inscription auprès d'Eliaana après validation de la commission d'Armes et à concurrence de 20 places et des critères du a)

c. Remarques complémentaires :

I- Les frais de déplacement seront à la charge des athlètes qui se déplaceront (pas de quota FFE)

II- Les résultats ne seront en aucun cas pris en compte pour la sélection pour les championnats d'Europe ou du monde

III- L'arbitre sera pris en compte par la CNA ( bureau fédéral du 22 octobre)